

LUIGI SPINA

*Déclamations, discussions et procès fictifs: continuité et discontinuité
de l'imitatio fori**

Quanto ai giornali son felici di aver trovata un'occasione simile per far della cattiva rettorica. E fin dove si possa giungere ve lo dimostrerà il *Fanfulla*, il quale esclama: Oh Don Abbondio, oh Lucia, oh Renzo vestitevi a bruno....

Vittorio Imbriani, dans *Il calabro* de Catanzaro, le 29 mai 1873, pour la mort d'Alessandro Manzoni.

Il y a une figure rhétorique qui pend comme une épée de Damoclès sur cet exposé, le dernier d'un colloque très riche et spécialisé, il faut le souligner et le témoigner. Serai-je capable d'un *climax*, au sens moderne, c'est-à-dire d'un «happy end», d'un «crescendo rossiniano», ou vais-je condamner l'auditoire à un *anticlimax*, à une conclusion décevante?

«Ai posteri l'ardua sentenza» (A. Manzoni, *Il cinque maggio*, 31-32), «à la postérité incombe la tâche difficile d'en juger»: voilà que je peux dire, *si parva licet*.

Certes, si je pouvais proposer, au lieu de mon intervention, de regarder le film réalisé et interprété par Denzel Washington, *The Great Debaters* (USA 2007), dont je ne connais pas le titre en français (en italien c'est: *Il potere della parola*), j'aurais évité sûrement le risque - le film est consacré aux défis d'argumentations *in utramque partem* sur un thèse donné, dans et parmi les collèges américains, dans les années 1930. Mais, comme on dit, on ne peut pas tout avoir dans sa propre vie! Et pourtant, j'invite chaleureusement l'auditoire (et les lecteurs) à regarder le film!

On pourrait, alors, commencer par le nom, qui offre un type de continuité, la continuité lexicale. Dans les langues romanes, le mot latin *declamatio* n'a changé pas de forme essentielle: *déclamation, declamazione, deklamation, declamation*: «Crier bruyamment et «déclamer, s'exercer à parler à haute voix», d'où, dans la langue de la rhétorique, le sens spécial de *declamatio*: exercice de la parole, sujet de déclamation et, par suite, «discours banal et vide, déclamation»» suggèrent Ernout et Meillet¹.

* Exposé au Colloque international *Présence de la déclamation antique (suasoirs et controverses grecques et latines)* - Strasbourg (30 mai-1^{er} juin 2012). Actes sous presse.

¹ ERNOU – MEILLET – ANDRÉ (1985⁴, s.v. *clamo*).

C'est donc dans la langue latine elle-même que s'est produit le passage sémantique d'une façon spéciale, intense, de prononcer un discours ou des vers – c'est-à-dire, une façon de «crier» de façon complète, structurée (telle serait la valeur du préverbe *de-*) par delà le contenu, pourrait-on dire –; le passage, donc, à un type de discours caractérisé par une simulation de contexte oratoire, simulation qui s'appuie, cela va sans dire, sur une *actio* soutenue. On ne peut déclamer, en somme, qu'une *déclamation*.

Pourquoi? Dans quel but? Gualtiero Calboli, il y a cinq ans, nous a donné, en introduisant le séminaire international de Bologne sur les déclamations, une esquisse d'histoire du genre², et il a montré que différentes sortes de domaines (rhétorique, droit, littérature, dialectique) ont bénéficié des déclamations pour améliorer leur théorisation. Il faut citer aussi, bien sur, la distinction suggérée par Nicola Hömke entre Schul- und Schaudedeklamation, que Gualtiero Calboli a rappelée dans un récent volume sur Quintilien³. Donc, le but didactique que Quintilien soulignait justement pour les exercices préparatoires⁴ peut être étendu et reconnu comme un caractère structural de la déclamation. On déclamait pour rappeler, pour exercer des compétences, pour représenter des réalités possibles et se préparer à affronter les réalités véritables.

Avec les déclamations, d'ailleurs, on portait à ses conséquences extrêmes la comparaison canonique (et déjà grecque) entre l'orateur et l'acteur, c'est-à-dire que l'on offrait une scène fictive au contexte rhétorique. La scène rhétorique consiste, par définition, dans un rapport entre des fonctions (la fonction de l'orateur et la fonction de l'auditeur), à travers le discours. Dans les déclamations, on n'enregistre pas les rôles sociaux et politiques réels des deux sujets, mais on leur assigne des rôles "comme si": ce qui est justement le mécanisme du théâtre.

Et pourtant, Quintilien soulignait cet élément, que je crois être, à certaines conditions, un élément constitutif de la déclamation, comme preuve de la dégradation de la pratique déclamatoire à son époque⁵.

2 CALBOLI (2007). Voir aussi LENTANO (1999).

3 CALBOLI (2010).

4 Quint. *Inst.* II 4, 41 *His fere ueteres facultatem dicendi exercuerunt, adsumpta tamen a dialecticis argumentandi ratione. Nam fictas ad imitationem fori consiliorumque materias apud Graecos dicere circa Demetrium Phalerea institutum fere constat.*

5 Quint. *Inst.* II 10, 7-8 *Totum autem declamandi opus qui diuersum omni modo a forensibus causis existimant, hi profecto ne rationem quidem qua [8] ista exercitatio inuenta sit peruidet; nam si foro non praeparat, aut scaenicae ostentationi aut furiosae uociferationi simillimum est.*

Toutefois, la polémique de Quintilien se référait surtout aux maîtres qui n'envisa-geaient plus le but didactique des déclamations, tandis que le rhéteur de Calahorra com-prenait bien la nécessité de suivre l'exemple des acteurs⁶.

Peut-on, aujourd'hui – pardonnez, s'il vous plaît, mon ellipse temporelle –, peut-on parler encore de déclamations ou trouver, dans des phénomènes typiquement modernes, les traces des déclamations dont parlait Quintilien?

Il y a aujourd'hui, bien sûr, les acteurs, les poètes, qui déclament leurs rôles, leurs vers. Pour citer Wilfried Stroh, dans la traduction française de Silvayn Bluntz⁷: «En français, on 'déclame' aujourd'hui avant tout des vers. En latin, en revanche, le mot concerne l'exer-cice rhétorique par excellence, le discours d'entraînement; à l'origine, le mot désignait la formation de la voix («je gueule [...] à me casser la poitrine», dit Flaubert)».

Et pourtant, l'esprit déclamatoire, pour ainsi dire, survit comme capacité de construire et de faire vivre des conflits ou confrontations verbaux ou des discours impossibles qui, imaginés pour des auditoires et spectateurs sans fonction sociale ou politique, visent, peut-être, un but différent, qui n'est plus didactique, et dont il serait intéressant de décou-vrir la nature⁸.

Je pourrais tenter de compiler une liste de genres déclamatoires modernes: les inter-views impossibles, les lettres ouvertes aux personnages de l'Antiquité ou d'un passé plus ou moins récent, les dialogues imaginaires, les procès fictifs. On pourrait ajouter à cette liste les récits contrefactuels, jusqu'aux uchronies, mais je ne voudrais pas arriver à une pan-déclamation gratuite.

D'ailleurs, je sais que j'ai nommé des genres déjà très diffusés dans l'Antiquité, comme les dialogues imaginaires et impossibles. Je sais aussi qu'on court le risque, en liant direc-tement Antiquité et actualité, de cacher d'importants moments d'un parcours très riche et varié, qui ont contribué au développement des genres: mais il s'agit, en même temps, de reconnaître la force inspiratrice des modèles anciens, qui ne s'est pas limitée et arrêtée aux siècles passés.

Je pourrais emprunter les mots de David Engels (Université Libre de Bruxelles), dans le compte-rendu du volume de Pierre Briant, *Lettre ouverte à Alexandre le Grand*:

6 Quint. *Inst.* II 10, 13-14 *quod faciunt actores comici, qui neque ita prorsus ut nos uulgo loquimur pro-nuntiant, quod esset sine arte, neque procul tamen a natura recedunt, quo uitio periret imitatio, sed morem communis [14] huius sermonis decore quodam scaenico exornant.*

7 STROH (2010, 213 n. 10).

8 L'essai de VAN MAL-MAEDER (2007), qui analyse l'univers fictionnel des déclamations latines du point de vue de la rhétorique de l'énonciation, est très utile aussi pour étudier les rapports entre monde extratextuel et monde intratextuel dans les formes modernes de déclamation.

Quel historien ne s'est-il pas déjà surpris à tenir de longs dialogues imaginaires le mettant en contact avec des personnalités célèbres du passé, soit en leur posant des questions sur leur vie, soit en leur expliquant de son côté toutes les particularités de l'ère moderne? Et quel historien n'aurait pas déjà mis en scène des confrontations imaginaires entre ses héros personnels? Il n'est donc pas étonnant que des lettres ou des dialogues outrepassant les limites du temps et de l'espace aient à tout moment été un exercice de style fascinant pour des auteurs inspirés, non seulement dans l'Antiquité, si l'on pense aux «*nekrikoí diálogoi*» de Lucien, mais aussi à l'ère moderne, où nous pourrions citer les dialogues des morts de Fontenelle, Fénelon, Vauvenargues, Prior, Ferriar, Wieland et Grillparzer. Néanmoins, rares sont les historiens ayant osé allier leur savoir scientifique à leur fantasme personnel et adresser ainsi une lettre personnelle à un personnage historique⁹.

Quant aux interviews impossibles, au moins en Italie, on a une riche bibliographie¹⁰.

Mais je voudrais remarquer que la première interview impossible a été, peut-être, l'interview d'Homère par Lucien dans les *Histoires Vraies* II 20. Cette référence n'a pas été soulignée suffisamment par Donatella Boni, pourtant auteur d'un livre très utile et documenté¹¹.

Je suis presque sûr, d'ailleurs, que Kurt Vonnegut s'est souvenu de Lucien quand'il a écrit l'interview impossible à William Shakespeare!¹²

Moi-même, à l'occasion du congrès de Papyrologie de Naples, j'ai publié, dans le journal *il Manifesto* (4 juin 1983), une interview du Vésuve, qui avait été capable de conserver les papyrus d'Herculanum.

Je crois, en tout cas, que l'esprit déclamatoire, comme je l'ai défini, a trouvé dans les nouveaux moyens de communication un moyen facile de diffusion.

«Exercice de style», avons-nous lu dans le compte rendu cité ci-dessus: voilà un des buts, ou un des caractères, des nouvelles déclamations. Le niveau littéraire, la recherche d'un effet épictétique, pour ainsi dire, la *delectatio* du lecteur. Et pourtant, même dans les exercices de style, la société, ses idées et ses valeurs sont présentes, comme dans les déclamations antiques.

Il faut rappeler, d'ailleurs, que le texte de Anthony Mollica que nous avons cité (n. 10) est un texte pour l'enseignement (ludique) de la langue italienne et que, comme l'a remarqué Donatella Boni: «Il fine è perlopiù «*istruire diletando*», e per questo motivo

9 ENGELS (07/2015: <http://bmcr.brynmawr.edu/2009/2009-10-49.html>).

10 ARBASINO et al. (1975); ARBASINO et al. (1976); MANGANELLI (1975; 1997); PAVOLINI (2006); SEGRE (2010); MOLLICA (2010, 145-153); ALFERJ – FRANDINO (2008); SCARPA (2011).

11 BONI (2009).

12 VONNEGUT (1999, 58-60).

l'intervista impossibile è oggi talvolta impiegata nelle scuole come sussidio didattico per l'insegnamento delle materie umanistiche»¹³.

Mais, pour rester dans le thème «continuité et discontinuité de *l'imitatio fori*» il faut nous tourner vers le domaine judiciaire plutôt que vers le politique, vers les *controversiae* plutôt que vers les *suasoriae*, même si le discours judiciaire est souvent un discours politique aussi.

Il est vrai, en fait, que dans le livre d'un polémiste italien, Ermanno Rea, napolitain, il y a, dans les pages finales¹⁴, un réquisitoire imaginaire contre Michelangelo Merisi, dit Caravaggio, prononcé par l'Inquisition, mais il s'agit, en réalité, d'un cri de douleur sur la situation de l'Italie d'aujourd'hui, conditionnée par l'Église catholique et destinée à un compromis dégradant et servile.

Je vais parler, donc, surtout de l'Italie et d'un type de déclamation moderne qui est plus proche de la déclamation antique et comparable à elle: le procès fictif.

Entre entraînement (jeu de société) et exercice d'argumentation ou de discussion politique, il n'est pas étonnant de découvrir que les Scouts italiens aussi suivent les suggestions de Baden Powell sur la façon de passer une soirée d'hiver: jouer à *Debates and Trials*, ou *Dibattiti e finti processi* (j'ai souligné les passages intéressants, en gardant la langue originelle)¹⁵:

Debates and Trials.

A good way of spending an evening in the camp or clubroom is to hold a debate on any subject of interest, the Scoutmaster or a Patrol-leader acting as chairman. He must see that there is a speaker on one side prepared beforehand to introduce and support one view of the subject, and that there is another speaker prepared to expound another view. After their speeches he will call on the others present in turn to express their views. And in the end he takes the votes for and against the motion, by show of hands, first of those in favor of the motion, secondly of those against. The best way to choose a popular subject for debate is to put up a paper some time before on which Scouts can suggest the subjects they like. The proper procedure for public meetings should be used, such as seconding the motion, moving amendments, obeying chairman's ruling, voting, according votes of thanks to chair and so on.

In place of a debate a mock trial makes an interesting change. The Scoutmaster or Patrol-leader, as before, appoints himself to act as judge, and details Scouts to take the parts of prisoner, police-constable, witnesses, counsel for prisoner, counsel for prosecution, foreman and jury (if there are enough Scouts). The procedure of a court of law must be followed as nearly as possible. Each makes up his own evidence, speeches, or cross-examination according to his own ideas.

13 BONI (2009, 128).

14 REA (2011, 197-213).

15 R. Baden-Powell, *Scouting Games* (London 1910), <http://home.scoutnet.de/hiesfeld/books/games/4.htm> (ultimo accesso: 07/2015).

The prisoner, of course, is not found guilty unless the prosecution prove their case to the jury.

Le but didactique est bien présent: s'habituer à parler correctement, apprendre à connaître les règles d'une assemblée démocratique. Il s'agit, d'ailleurs, d'un type d'école de vie (celle des Scouts), dans laquelle les orateurs et l'auditoire peuvent échanger souvent leurs rôles, comme dans la démocratie athénienne.

Bien différente est la fonction des procès fictifs qui se déroulent, de temps en temps, à l'occasion de festivals (nous avons assisté, en Italie, à une multiplication de festivals consacrés aux domaines les plus variés) ou de célébrations particulières.

Je voudrais citer seulement deux types de procès fictifs: l'un, lié aux activités de Giuseppe Giliberti, professeur de Droit européen à l'Université d'Urbino, avec le collègue Gianluca Sposito, professeur d'Argumentation et rhétorique judiciaires¹⁶; l'autre, qui propose des procès imaginaires intentés à des personnages très célèbres du passé.

D'un exemple du premier type je pourrais citer la présentation (en italien), de *Saxum in ore*.

Saxum in ore. Metti un processo di mafia nell'antica Roma.

Saxum in ore è la simulazione di un processo penale di epoca romana in cui l'accusa e la difesa si fronteggiano su un controverso caso di omicidio maturato nell'ambito di un cupo clima di estorsioni e violenze. Si tratta di una rappresentazione realizzata da due squadre di studenti dei corsi di "Fondamenti del diritto europeo" (Prof. Giuseppe Giliberti) e di "Argomentazione giuridica e retorica forense" (Prof. Avv. Gianluca Sposito) della Facoltà di Giurisprudenza dell'Università di Urbino, i quali hanno studiano in tutti i suoi aspetti un caso giudiziario, realizzando due orazioni (accusa e difesa), per essere poi declamate da attori; persone del pubblico formeranno la giuria, che decide se "*absolvere*" o "*condemnare*" l'imputato.

Il s'agit d'un procès situé dans le contexte social et politique de la Rome républicaine. D'ailleurs, la présence d'étudiants, d'avocats et de magistrats, la scène théâtrale qui accueille le procès et, finalement, le public de spectateurs dont une partie font les jurés, tout cela confère à l'événement le double caractère d'un exercice professionnel et d'un spectacle.

Le festival du monde ancien, qui s'est tenu à Rimini, pendant les derniers années, a vu beaucoup de représentations de ce type.

L'autre genre de procès fictif récupère, il faut le remarquer, la référence à des personnages très célèbres du passé, comme, par exemple, les procès de Camillo Benso Comte de Cavour qui ont marqué, au cours de l'année dernière, le cent cinquantième anniver-

¹⁶ SPOSITO (2001).

saire de l'unité de l'Italie. J'ai gardé les journaux qui parlent de deux de ces procès: l'un s'est déroulé à San Mauro Pascoli, la patrie du poète Giovanni Pascoli. Chaque année, en réalité, on y intente un procès à quelqu'un: Mazzini, Garibaldi, Togliatti, tous acquittés, bien entendu! L'an dernier, Cavour, accusé par des historiens italiens d'avoir été le premier à pratiquer des vices qui caractérisent la politique italienne d'aujourd'hui (transformisme, conflit d'intérêts), a été défendu par Gilles Pécout, l'historien français du Risorgimento, qui a remarqué le caractère abstrait et idéologique des accusations, lesquelles ne tenaient pas compte du contexte historique de l'unification italienne. Le public qui assistait au procès a partagé cette ligne de défense. L'autre procès intenté à Cavour était un véritable spectacle théâtral, fondé sur un texte écrit par un journaliste et par un politicien et économiste italiens, Corrado Augias et Giorgio Ruffolo. Le but affiché par les protagonistes? Stimuler la conscience des Italiens.

Cela va sans dire: deux acquittements!

Pour conclure, je voudrais rappeler brièvement un autre procès théâtral, dont l'histoire est très intéressante: *Processo a Gesù*, écrit par Diego Fabbri¹⁷ et représenté pour la première fois à Milan en 1955. L'idée du procès est née quand Fabbri lut qu'un groupe de juristes anglais avaient imaginé, en 1929, un procès de Jésus-Christ, en le représentant à Jérusalem, avec acquittement final.

La pièce de Fabbri appartient à ce qu'on appelle le théâtre dans le théâtre, à la façon de Pirandello: elle met en scène un groupe d'acteurs juifs qui portent dans tous les théâtres d'Europe le procès de Jésus-Christ et invitent le public à partager le verdict d'acquiescement, qui arrive à la fin de discussions et d'argumentations très dures. Par delà les implications religieuses et identitaires et la substance juridique du procès historique, dont témoignent les Évangiles, il me semble que ce type de procès – j'insiste: théâtral – pose les questions qu'on est habitué à analyser dans les déclamations: un sujet historique ou historiquement vraisemblable; un rapport entre passé et présent toujours vivant, au niveau culturel, politique, social; la conscience de la fiction, mais, en même temps, la contiguïté entre fiction et réalité; le but (didactique) d'impliquer tous les protagonistes (orateurs et auditoire, ou lecteurs) dans les jugements en question. Finalement, on remarque les risques que chaque *imitatio* comporte: le risque de trouver, à la fin de la fiction, une réalité qui ne réponde pas complètement aux caractères qu'on a mis en scène. À ce moment, on vivra la réalité, bien sûr, mais on se souviendra, peut-être, de l'exercice pratiqué. Les contextes changent, les formes et les genres litté-

17 FABBRI (1956).

raires témoignent d'une discontinuité masquée de continuité, et pourtant c'est toujours de nous-mêmes qu'il s'agit: *de nobis, mulieribus et hominibus, fabula narratur.*

Luigi Spina
Centro di Antropologia del Mondo Antico (Siena)
Via A. Bonci, 6
I – 40137 Bologna
luigi.spina@unina.it

Références bibliographiques

ALFERJ – FRANDINO 2008

V. Alferj – B. Frandino (a cura di), *Corpo a corpo. Interviste impossibili*, Torino.

ARBASINO et al. 1975

A. Arbasino et al., *Le interviste impossibili*, Milano.

ARBASINO et al. 1976

A. Arbasino et al., *Nuove interviste impossibili*, Milano.

BONI 2009

D. Boni, *Discorsi dell'altro mondo. Nascita e metamorfosi del colloquio fantastico postumo*, Verona.

CALBOLI 2007

G. Calboli, *Le declamazioni tra retorica, diritto, letteratura e logica*, «Papers on Rhetoric» VIII 29-56.

CALBOLI 2010

G. Calboli, *Quintilien et les déclamateurs*, in P. Galand – F. Hallyn – C. Lévy – W. Verbal (éds.), *Quintilien ancien et moderne*, Turnhout, 11-28.

COUSIN 1975-1980

J. Cousin (éd.), *Quintilien. Institution oratoire*, Paris.

ENGELS 2009

D. Engels, rec. de P. Briant, *Lettre ouverte à Alexandre le Grand*, «Bryn Mawr Classical Review 2009.10.49» <http://bmcr.brynmawr.edu/2009/2009-10-49.html> (ultimo accesso: 07/2015).

ERNOUT – MEILLET – ANDRÉ 1985⁴

A. Ernout – A. Meillet – J. André, *Clamo*, in *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots* (1932), Paris, 124.

FABBRI 1956

D. Fabbri, *Processo a Gesù. Rappresentazione in due tempi e un intermezzo*, Firenze.

LENTANO 1999

M. Lentano, *La declamazione latina: rassegna di studi e stato delle questioni (1980-1998)*, «BStudLat» XXIX 571-621.

VAN MAL-MAEDER 2007

D. van Mal-Maeder, *La fiction des déclamations*, Leiden-Boston.

MANGANELLI 1975

G. Manganelli, *A e B*, Milano.

MANGANELLI 1997

G. Manganelli, *Le interviste impossibili*, Milano.

MOLLICA 2010

A. Mollica, *Ludolinguistica e Glottodidattica*, Perugia.

PAVOLINI 2006

L. Pavolini (ed.), *Le interviste impossibili. Ottantadue incontri d'autore messi in onda da Radio Rai (1974-1975)*, Roma, Radio Rai/Donzelli (ed. integrale con CD Audio).

REA 2011

E. Rea, *La fabbrica della disobbedienza. Il lato oscuro e complice degli italiani*, Milano.

SCARPA 2011

T. Scarpa, *Lesbia*, in V. Alferj – B. Frandino (a cura di), *Ti vengo a cercare. Interviste impossibili*, Torino, 273-296.

SEGRE 2010

C. Segre, *Dieci prove di fantasia*, Torino.

SPOSITO 2001

G. Sposito, *Il luogo dell'oratore. Argomentazione topica e retorica forense in Cicerone*, Napoli.

STROH 2010

W. Stroh, *La puissance du discours. Une petite histoire de la rhétorique dans la Grèce et la Rome antiques*, Paris.

VONNEGUT 1999

K. Vonnegut, *Dio la benedica, dottor Kervokian*, Roma.